

Reçu le : 23-02-2016

Publié le : 22-11-2016

**Approche terminologique et ébauche d'une description des représentations
à l'égard du français dans trois villes du Bénin**

**Terminological Approach and Outline of a Description Of Representations
Of French In Three Cities Of Benin**

Moufoutaou ADJERAN*¹

¹Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Résumé

Ce travail a fait le tour de l'analyse des débats et polémiques qui ont agrémenté les nombreuses tentatives de définition de la notion de représentation, mais surtout a permis de constater que certaines définitions proposées sont complémentaires. Aussi, avons-nous essayé d'apporter notre modeste contribution en vue de leur amélioration au plan terminologique. Cette étude a également consisté à présenter une esquisse des différentes représentations sociolinguistiques répertoriées dans les villes de Cotonou, de Porto-Novo et de Parakou. Nous avons acquis la certitude que, pour les locuteurs de ces villes en général, la langue française occupe une place de choix alors que les langues nationales se contentent d'une place subalterne de second choix. Cette dichotomie est également perceptible sur le plan du statut linguistique. En effet, le statut de langue officielle est attribué au français, tandis que celui de langue "non officielle" revient aux langues nationales.

Mots-clés : terminologie, représentations, sociolinguistique, approche, dichotomie

Abstract

This study analyses the debates and polemics which decorated the many attempts at definition of the concept of representation, but especially note that certain definitions suggested are complementary. We also tried to make our modest contribution for their improvement on the terminological level. It's also consisted in presenting a draft of the various sociolinguistics representations répertoriées in the towns of Cotonou, Porto-Novo and Parakou. We became convinced that, for the speakers of these cities in general, the French language occupied a choice place whereas the national languages are satisfied with a subordinate place. This dichotomy is also perceptible as regards linguistic statute. Indeed, the statute of official language is allotted to French, while that "non official" language returns to the national languages.

*Auteur correspondant: m_adjeran@yahoo.fr

Keywords: terminology, representations, sociolinguistics, approach, dichotomy

Il est largement montré, depuis quelques années, que la motivation pour l'apprentissage d'une langue donnée reste préalablement conditionnée par les représentations que les apprenants se construisent à propos de ladite langue (Matthey, 1997 ; Moore, 2001 ; Castellotti et Moore, 2002). Apprendre une langue, c'est d'abord avoir une image de cette langue, de son statut, de ses locuteurs, de son histoire et surtout de son utilité. Chaque apprenant a donc une représentation de la langue cible, et cette représentation générera plus ou moins de motivation, dès qu'il est question d'enseignement-apprentissage. Nous nous trouvons ainsi en présence du cas de figure où le locuteur apparaît subjugué, voire enchanté, à l'idée de maîtriser une langue de « rêve », le français dans notre cas, qui lui ouvrira l'accès à une certaine promotion sociale. La représentation a pu être abordée dans divers domaines, notre préoccupation est de nous pencher particulièrement sur l'étude de cette notion en sociolinguistique. Cette restriction nous a ainsi amené à nous intéresser à la notion de représentation de la langue et dont l'ancrage théorique se focalise sur les travaux de Bourdieu (1982), de Boyer (1991), de Chombart de Lauwe (1966) et surtout de Windisch (1989) et de Lipianski (1989). Quant à la problématique résumant l'ensemble de notre réflexion, elle peut être traduite par l'interrogation suivante : dans un pays plurilingue comme le Bénin où les langues ne disposent pas du même statut, et encore moins des mêmes fonctions sociales, quels types de représentations les habitants des villes de Cotonou, Porto-Novo et Parakou attribuent-ils au français ? Notre méthodologie de recherche combine essentiellement l'observation in situ des habitants de ces villes, les enquêtes semi-directives et directives comme le recommandent Béal (2000, p. 17) et Blanchet (2012, p. 51). Notre objectif, en adoptant cette démarche méthodologique, est de mettre quelques-unes de leurs représentations sociolinguistiques en lumière, les sentiments réels (attirance ou réticence) que nos enquêtés éprouvent pour le français.

1. Caractérisation de la notion de représentation sociale et transposition dans le champ sociolinguistique

A l'origine, on parlait surtout de représentation sociale. En effet, pendant une vingtaine d'années, cette notion a suscité de nombreux travaux et débats dans le domaine de la psychologie sociale (Moscovici, 1989). Caractérisée aujourd'hui par une forte productivité scientifique, elle tend effectivement à occuper une position centrale dans les sciences humaines. Ce mouvement, amorcé en France sous l'impulsion de Moscovici, rencontre un intérêt croissant dans certains pays d'Europe et d'Outre Atlantique. L'engouement créé par ce nouveau courant de recherche est également en train de prendre de l'importance au sein des préoccupations des sociolinguistes africains.

Pour en venir enfin à la caractérisation de cette notion, nous dirons que Moscovici (1989, p. 36) perçoit les représentations sociales comme une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. Celles-ci sont également assimilables à des systèmes d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres, orientant ainsi les conduites et les communications sociales. Par ailleurs, la représentation sociale présente, comme les phénomènes qu'elle permet d'aborder, une certaine complexité dans sa définition et

dans son traitement. Sa position mixte au carrefour de la sociologie et de la psychologie, ainsi que les concepts qui en découlent, implique qu'elle soit mise en rapport avec des processus relevant d'une dynamique à la fois sociale et psychologique. Autrement dit, si nous analysons le contenu de cette réflexion dans les moindres détails, force est de reconnaître que la variété de disciplines concernées par l'étude du thème de la représentation fait qu'on ne devrait en aucune façon pencher pour un réductionnisme qui privilégierait exclusivement l'approche psychologique ou sociologique. Toute analyse orientée vers ce concept devrait s'inspirer de l'ensemble des domaines couverts par ladite notion.

Si le champ originel des représentations est la psychologie sociale, il n'est pas exclu que cette notion puisse être appréhendée puis étudiée à l'intérieur de certaines sciences humaines qui apparaissent contiguës à la psychologie. Nous citerons entre autres la sociologie, l'ethnolinguistique, la didactique des langues. Cependant, si la question de la "représentation" a pu être abordée dans divers domaines, notre préoccupation était de nous pencher particulièrement sur l'étude de cette notion à l'intérieur du champ de la sociolinguistique. Ainsi, selon Boyer (1991, p. 37), on peut raisonnablement considérer que « les représentations de la langue ne sont qu'une catégorie de représentations sociales fonctionnant de manière autonome dans certains secteurs des sciences du langage. Elles contribuent à la formation des conduites et à l'orientation de communications sociales ».

Bourdieu (1982), pour sa part, considère que « la langue, le dialecte ou l'accent, réalités linguistiques, sont l'objet de représentations mentales, c'est-à-dire d'actes de perception et d'appréciation de connaissances, où les agents investissent leurs intérêts et leurs présupposés ». De son point de vue, « les représentations sociolinguistiques sont évidemment investies par le processus de domination et pèsent sur ce processus dans le sens de l'infériorisation de la langue dominée ».

Pour Chombart de Lauwe (1966, p. 67), « la notion de représentation des langues ou des cultures véhiculées par ces langues repose surtout sur des éléments subjectifs qui s'inscrivent dans la conscience des membres d'une communauté ». Il ajoute que les représentations s'expriment sous forme d'images, de stéréotypes, d'attitudes et de préjugés.

Enfin, nous terminerons cette sous-partie avec les apports de Windisch (1989) et de Lipianski (1989). Selon le premier,

les représentations sociolinguistiques suscitent en général un discours polyphonique, des textes de nature fortement dialogique, c'est-à-dire inscrits dans une interaction souvent conflictuelle où polémiquent plus ou moins ouvertement des positions antagonistes, et où s'inscrivent réticences et résistances, distanciations et contradictions.

Quant au second, il précise :

les représentations se manifestent dans le discours aussi bien par le "dit" que le "non-dit". Le non-dit est aussi porteur de sens que ce qui est dit, et réciproquement, ce qui est exprimé pourrait être un indice de ce qui ne l'est pas. Cette dimension qui s'ouvre sur les implicites, les explicites et aussi les sous-entendus nous interpelle dans la mesure où elle s'inscrit dans une vision culturelle.

Nous nous en inspirons d'ailleurs, lors de notre analyse de corpus.

2. Approche terminologique de la représentation

Appréhendée particulièrement dans le champ de la sociolinguistique, la notion de représentation renvoie à une pluralité de dénominations. Il semble que ces diverses appellations soient liées en partie au phénomène de chevauchement impliquant certains secteurs de la linguistique et de la sociologie. A ce propos, on pourrait penser à la façon dont le langage se présente dans sa pratique sociale (émergence de sociolectes). Faut-il d'ailleurs rappeler que l'étude de cette réalité reste indissociable de la prise en compte des variables sociales (niveau d'instruction, âge, sexe ...) caractérisant les locuteurs qui s'expriment ?

Notre intention n'est pas d'énumérer toutes les définitions proposées, mais d'évoquer seulement le caractère trop général de certaines d'entre elles, avant de suggérer une définition résumant notre conception de la représentation. Nous débuterons notre réflexion par l'analyse de la définition de Castellotti et Moore (1999). Celles-ci ont souvent recours à la terminologie de "représentation linguistique" pour exprimer tout ce qui se rapporte à l'idée d'une image positive ou négative attribuée aux langues en usage dans une communauté donnée. Appréhendée ainsi dans la perspective qui est la nôtre, cette terminologie semble minimiser, voire exclure le caractère conflictuel (Gardy et Lafont, 1981) caractérisant les communautés plurilingues en général. Et pourtant, il n'y a pas de doute sur le fait que la notion de conflit fut utilisée comme tremplin de mise en valeur du champ " sociolinguistique ". De plus, le concept de conflit en lui-même n'est pas sans lien avec la formation des représentations. Aussi, estimons-nous que si cette notion a effectivement contribué à rénover les analyses linguistiques (prise en compte de la variation et du rapport de force caractérisant les langues en présence dans une communauté), il n'y a pas de raison que cela ne resurgisse pas sur la terminologie en vigueur dans les sciences du langage. D'où l'adoption de la terminologie « représentation sociolinguistique » plutôt que celle de « représentation linguistique » qui, à notre avis, est peu appropriée à la situation décrite.

De plus, il y a la terminologie « représentation de la langue » qui est couramment employée en sciences du langage (Garmadi, 1981). Ici également, nous n'avons guère le sentiment que cette terminologie traduise explicitement l'idée de diglossie ou de conflit. Or, ces concepts auxquels nous accordons une certaine importance font partie des nombreux arguments qui justifient l'émergence de la sociolinguistique comme discipline scientifique. De ce fait, cet aspect devrait transparaître d'une certaine façon au travers de la terminologie adoptée. Hormis les travaux utilisant les deux terminologies évoquées plus haut, d'autres chercheurs, dont Maurais (1985), ont recours à une autre terminologie qui est la « conscience linguistique ». Cette notion est définie comme « un ensemble de représentations idéologiques et de comportements sociaux reliés aux langues », ou encore comme « un ensemble de croyances ou des savoirs développés par le locuteur sur les langues auxquelles il recourt ». Ici également, le néologisme utilisé ne met pas suffisamment l'idée de conflit en évidence.

Enfin, nous ne terminerons pas cette analyse des différentes acceptions de la notion de « représentation sociolinguistique » sans la synthèse des lectures faites sur ce thème qui nous a d'abord amené à adopter, dans un premier temps, les termes d'« idéologie sociolinguistique » pour exprimer cette réalité. Ainsi, qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre des cas, à savoir la conception de Maurais (1985) ou la nôtre, certaines objections peuvent être effectuées à juste titre. Parmi ces dernières, une d'elles concerne particulièrement la première version de notre définition : il s'agit de l'utilisation du lexème « idéologie » comme équivalent de la notion de représentation. Mais, avec le recul, il est apparu que l'adoption de ce terme comme

substitut de la notion de « représentation » était trop fort, donc inapproprié. En effet, « idéologie » fait référence à un mode de pensée, c'est-à-dire à une philosophie particulière qui, avant tout, régit voire détermine toute l'existence de l'individu (choix politiques, processus de socialisation,...). Autrement dit, les choix linguistiques ainsi que leur répercussion sur les conditions de vie (promotion professionnelle liée à la maîtrise du français ou de l'anglais en Afrique) du locuteur ne représentent qu'un des aspects du domaine couvert par la notion « d'idéologie ». Ce constat, qui à notre sens est objectif, nous a conduit à renoncer à la terminologie « d'idéologie sociolinguistique » pour adopter celle de « représentation sociolinguistique ». Il faut reconnaître que la deuxième reste très opérante, dès qu'il est question de rendre compte de représentations ayant un rapport avec le langage.

Si nous choisissons de nous inspirer des définitions de Boyer ou de Bourdieu sans pour autant omettre de particulariser notre vision de la représentation sociolinguistique, nous la définirons de la façon suivante : les représentations sociolinguistiques sont des représentations mentales assimilables à des idées subjectives ou objectives, et qui soutiennent les langues en usage dans une communauté donnée. De nature psychologique, elles peuvent être déterminées soit par les avantages sociaux que la connaissance d'une langue peut procurer à son locuteur, soit par les valeurs culturelles (maintien de la tradition ou apport du modernisme) véhiculées par ladite langue. Dans le cas précis de notre étude, les types de représentations répertoriés dans ces villes sont inspirés de la situation diglossique caractérisant le Bénin en général. Nous rappellerons que la langue française y assume des fonctions sociales dites supérieures (langue de l'éducation formelle, de la fonction publique, de la diplomatie...), alors que les langues nationales se contentent des fonctions dites subalternes (langue de la communication ethnique, de l'éducation dite informelle). Cette dichotomie est également perceptible au plan du statut linguistique. En effet, le statut de langue officielle est attribué au français, tandis que celui de langue « non officielle revient aux langues nationales ».

2.1. Rôle du français

Contrairement aux langues nationales, la maîtrise du français s'avère nécessaire dans le domaine scolaire et professionnel, et elle s'articule dans des projets à court, à moyen et à long terme. Elle se présente comme un moyen pour atteindre des buts bien définis, entre autres « l'obtention de diplômes », étant donné qu'il s'agit d'une des langues d'enseignement aussi bien au primaire, au collège qu'à l'université. Elle s'articule également sur des perspectives professionnelles indiscutables basées sur des objectifs à long terme ou des projets de vie, rendus possibles par le savoir, « une tension désidérative créée chez le sujet, [...] une intention de changer sa situation actuelle au profit d'une autre imaginée meilleure » (Coianiz, 2001, p. 23).

Par ailleurs, les enjeux du français pourraient être basés sur une dimension valorisante et/ou intégrative. Certes, certaines pratiques sont considérées comme valorisantes ou intégratives en soi ; néanmoins, elles peuvent jouer souvent sur une dialectique. Aussi, parler français dans le domaine universitaire et (pré) professionnel, dans les institutions pourrait-il signifier que l'on a une bonne compétence langagière, que l'on associerait à un bon parcours scolaire et universitaire, compétence qui serait associée à une certaine aisance sociale. Cela est valorisant pour l'individu, lui renvoyant une image positive de lui-même et facilite son accès aux

institutions. Ainsi, assiste-t-on à l'abaissement continu des langues nationales, en masse et en représentation.

3. Résultats et analyse

Nous nous fondons sur les données d'une enquête épilinguistique (enquête dont la finalité est de recueillir l'opinion des interrogés sur le rôle social de certaines langues pratiquées dans une communauté donnée) menée auprès d'un échantillon de locuteurs sélectionnés d'après des critères bien définis (niveau d'étude, catégorie d'âge, localisation géographique...), pour mettre quelques-unes de leurs représentations sociolinguistiques en lumière. De façon plus concrète, notre objectif sera de mettre en évidence les sentiments réels (attirance ou réticence) que nos enquêtés éprouvent pour les différentes langues en usage à Cotonou, à Porto-Novo et à Parakou, en nous basant sur une analyse qualitative de leurs discours. Autrement dit, ces représentations sociolinguistiques seront étudiées à partir de l'interprétation sémantique de certains items lexicaux sélectionnés sur la base de leur forte connotation. Nous rappellerons que notre population-cible est constituée de locuteurs ayant seulement obtenu leur Certificat d'Etudes Primaires (C.E.P.). Trois types de représentations sociolinguistiques ont pu être identifiés :

Premièrement, il y a le cas de figure où l'enquêté laisse entrevoir une « fétichisation » de la langue française. À ce propos, l'enquêté qui s'exprime semble éprouver un sentiment de rejet pour les langues nationales. La langue française, quant à elle, jouit d'une image très flatteuse et prestigieuse, (premier cas de figure). C'est ce qui transparaît des propos de ces enquêtés quand ils précisent :

Quand vous regardez les offres d'emploi qui sont dans les différents journaux, il faut savoir parler français. Quand on veut être chef, les langues nationales ne sont pas considérées/il faut parler le français correctement pour tout faire (E9).

Je peux dire que la maîtrise du français par la majorité des Béninois fera progresser le pays. C'est le contraire pour nos langues (E5) ;

Deuxièmement, à l'inverse de la situation précédente, il y a également le cas de figure où l'enquêté laisse plutôt percevoir un phénomène de « fétichisation » des langues nationales parlées au Bénin. À ce propos, l'enquêté qui se confie affiche un sentiment de répulsion à l'égard du français. Les langues nationales, par contre, jouissent d'une importante marque de considération, (deuxième cas de figure) comme l'indique ces propos d'un enquêté :

Les Béninois sont perdus et ils oublient d'où ils viennent. C'est avec nos langues qu'on va se développer bien. La colonisation est finie. Nos langues ou rien ! (E11) ;

Et, troisièmement, il y a le cas de figure où l'enquêté affiche une marque de considération partagée pour les deux groupes de langues en « conflit ». Dans ce cas précis, nos enquêtes ressentent le même sentiment d'affinité pour le français que pour les langues nationales (troisième cas de figure). Il s'agira non pas de décrire chaque cas de figure isolé, c'est-à-dire d'analyser le discours relatif à chacune de nos trois entrées de base, mais d'exposer un échantillon d'analyse de discours rapporté à un seul de nos cas de figure. Pour ce faire, notre choix s'est fixé sur une illustration tirée du premier cas de figure, car cette entrée constitue le fondement de notre recherche sociolinguistique. À ce titre, elle est à l'origine de l'hypothèse de base servant de fil conducteur à notre étude. En dehors de cela, elle reste également la plus fournie en argumentations.

L'étude des représentations est effectuée en procédant par regroupement des termes à forte connotation sémantique, à l'intérieur de sous-thèmes. En d'autres termes, les énoncés véhiculant des mots que nous jugeons très significatifs du point de vue du sens, sont affectés aux sous- thèmes sélectionnés, ce qui justifiera, par la suite, leur affiliation aux différents types de représentations leur correspondant. Par exemple, l'énoncé « le français est supérieur aux langues nationales » sera à ranger dans la rubrique « fétichisation » du français, en raison du contenu véhiculé par l'adjectif « supérieur » (« supérieur » véhicule l'idée de suprématie). Nous nous contentons seulement de présenter quelques fractions de discours où le français est effectivement valorisé. Nous faisons remarquer que l'importance du taux d'arguments ayant un rapport avec cette valorisation apparaît comme le signe manifeste d'un malaise culturel et social en pleine croissance dans ces villes. Ici, l'analyse est menée à partir du sous-thème le français comme facteur d'insertion sociale.

L'enquêté Dossou parle de l'attention particulière dont peut bénéficier un francophone, lorsque celui-ci entame une procédure administrative dans une institution de ces villes. Il prétend ainsi que les employés des institutions ont généralement tendance à s'occuper de ces locuteurs en priorité. À ce sujet, il n'a pas manqué de dire : « ... Tu peux arriver dans un bureau souvent... bon on te reçoit correctement... si tu comprends pas le français, tu parles, on te regarde bizarrement... ».

Dans un premier temps, notre interlocuteur nous informe que dans les institutions (banques, mairies, commissariats...), la façon de recevoir les citoyens est assez discriminatoire. En effet, les personnes ayant recours aux services de ces institutions sont loin d'y être reçues avec le même enthousiasme : les habitants qui ne connaissent pas le français semblent y être traités avec peu d'égards, alors que ceux qui affichent une certaine maîtrise du français s'y voient traités avec beaucoup de respect et d'amabilité. Notre enquêté nous le fait d'ailleurs bien comprendre, lorsqu'il dit : « ... on te reçoit correctement »... en parlant des conditions d'accueil d'un locuteur francophone dans une institution. Au plan du contenu, l'expression « recevoir correctement » laisse percevoir l'idée d'un accueil chaleureux et convivial. Nous insisterons sur le fait que ledit accueil est uniquement réservé aux locuteurs francophones.

Dans un deuxième temps, notre enquêté met l'accent sur le mauvais traitement subi par les locuteurs non francophones. À ce propos, il a déclaré : « si tu comprends pas le français... tu causes, on te regarde bizarrement... ». Par son allusion à la façon dont un non-francophone est reçu dans les institutions, l'enquêté Dossou utilise l'expression « regarder bizarrement ». Au plan du sens, cette expression laisse transparaître l'idée d'un comportement excluant toute forme de considération. En effet, aucun employé ne vient spontanément vers le non-francophone pour lui porter secours. Ce dernier est complètement délaissé, voire ignoré de tous. C'est donc en rapport avec ce type de réaction observée chez les agents exerçant dans les institutions, que notre enquêté a dit en début d'intervention : « ... Je suis avantagé pour le français par rapport à celui qui ne comprend pas le français... ». À notre avis, l'emploi de cet énoncé sous-entend l'existence d'une hiérarchie sociale évidente entre francophones et non francophones, dans leur rapport avec les institutions.

Somme toute, cela veut dire que dans les grandes villes du Bénin sus indiquées, et plus précisément dans le milieu des institutions, les locuteurs francophones sont mieux considérés que leurs homologues non francophones ; d'où la place de premier plan réservée au

français, alors que les langues nationales sont « épinglées » au second. Cela confirme les dispositions constitutionnelles du Bénin qui réserve le statut de langue officielle au français et celui de langues nationales aux idiomes locaux.

L'élaboration de cet article a été l'occasion pour nous de faire le tour des débats et polémiques qui ont agrémenté les nombreuses tentatives de définition de la notion de représentation, mais surtout de constater que certaines définitions proposées sont complémentaires. Nous avons d'ailleurs essayé d'apporter notre modeste contribution en vue de leur amélioration au plan terminologique. Cette étude a également consisté à présenter brièvement les différentes représentations sociolinguistiques répertoriées dans les villes de Cotonou, de Porto-Novo et de Parakou. Nous avons acquis la certitude que, pour les locuteurs de ces villes en général, la langue française occupe une place de choix alors que les langues nationales se contentent d'une place subalterne de second choix. Autrement dit, si nous proposons une schématisation des représentations sociolinguistiques appliquées aux langues utilisées au Bénin, le français apparaît dans la majeure partie des cas au premier plan, tandis que les langues locales béninoises sont reléguées au second plan.

Bibliographie

BEAL C, 2000, « Les interactions verbales interculturelles : quels corpus ? Quelle méthodologie ? », *Perspectives interculturelles sur l'interaction*. Presse Universitaire de Lyon, p.13-32.

BLANCHET P, 2012, *La linguistique de terrain. Méthode et théorie : Une approche ethnolinguistique de la complexité*, 2e édition revue et complétée, Presse Universitaire de Rennes.

BOURDIEU P, 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.

BOYER H, 1991, *Langues en conflit*, Paris, L'Harmattan.

CASTELLOTTI V et MOORE D, 2002, *Représentations sociales des langues et enseignements*, Strasbourg : Conseil de l'Europe.

CHOMBART de LAUWE, P-H(dir.), 1966, *Image de la culture*, Paris, Edition ouvrière.

COÏANIZ A, 2001, *Apprentissage des langues et subjectivité*, Paris, L'Harmattan.

GARDY P et LAFONT R, 1981, « La diglossie comme conflit : l'exemple occitan », *Langages n° 61*, Paris, p.75-91.

GARMADI J, 1981, *La sociolinguistique*, Paris, P.U.F.

LIPIANSKI E-M, 1989, *La Communication interculturelle*, Paris, Armand Colin.

MAURIS J, 1985a (éd.), *La crise des langues*, textes colligés par Jacques Maurais (Conseil de la langue française du Québec et éd. du Robert).

MATTHEY M (éd.), 1997, *Contacts de langues et leurs représentations*, TRANEL, 27

MOORE D (éd.), 2001, « Les représentations des langues et de leur apprentissage. Itinéraires théoriques et trajets méthodologiques », dans MOORE Danièle (éd.), p. 7-22.

MOSCOVICI S, 1989, « Des représentations collectives aux représentations sociales », dans JODELET Denise, *Les représentations sociales*, coll. Sociologie d'aujourd'hui, P.U.F.

WINDISCH U, 1989, « Représentations sociales, sociologie et sociolinguistique », dans JODELET Denise, *Les représentations sociales*, coll. Sociologie d'aujourd'hui, P.U.F.